

**ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DES REFERENTIELS ET
ETUDES DE LA CHARTE ET DE L'OBSERVATOIRE DES PME**

**ALLOCUTION DE CLOTURE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

HOTEL TIAMA, LE 20 DECEMBRE 2007

Monsieur le Conseiller Spécial de Monsieur le Président de la République, chargé du Micro crédit, des PME/PMI et du secteur informel ;

Monsieur le représentant de Madame le Ministre de l'Industrie et de la Promotion du secteur Privé ;

Monsieur le Président du Comité National de Suivi du Programme UEMOA pour la promotion et le financement des PME ;

Monsieur le Président du Réseau Africain d'Appui à la Micro et Petite Entreprise (RAMPE) ;

Monsieur le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Président de la Fédération des PME de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le représentant du Directeur Général du BNEDT ;

Mesdames et Messieurs le représentants des organismes de promotion des entreprises ;

Mesdames et Messieurs les responsables de l'administration publique ;

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises ;

Chers opérateurs économiques ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

Après ces jours d'intenses réflexions sur la validation des référentiels et études de la charte et de l'observatoire des PME, je voudrais, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, vous exprimer mes vifs remerciements pour votre apport fort appréciable.

Permettez-moi de faire une adresse particulière à l'ensemble des participants venus de pays frères pour prendre part à cet atelier.

Je voudrais de façon spéciale, dire merci au Président du Comité national de Suivi du Programme UEMOA pour la promotion et le financement des PME, pour son engagement.

Mesdames et messieurs,

Est-il besoin de rappeler qu'un volet important la politique économique concerne la promotion et le financement de la PME qui constitue un levier stratégique pour la lutte contre la pauvreté, notamment à travers la création de richesses et d'emplois.

Les instances communautaires ont compris cette importance en adoptant le « Programme d'Actions Régional pour la promotion et le financement des Petites et Moyennes Entreprises dans l'UEMOA », par décision n°Décision n°16//2003/CM/UEMOA.

L'opérationnalisation de ce programme requiert la mise en place de points focaux nationaux et notamment la création d'un environnement propice au développement des PME.

S'agissant de la Côte d'Ivoire, il a été en institué un Comité National, en vue d'aborder la problématique de la PME dans un

cadre concertées avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la PME.

Cependant, en Côte d'Ivoire comme dans la plupart de nos pays, en dépit de l'importance du nombre de PME, leur part relative dans l'activité économique reste relativement faible et elles sont confrontées à d'énormes difficultés.

Il s'agit, entre autres :

- des problèmes de financement des investissements et des activités ;**
- de l'inorganisation des activités ;**
- de la lourdeur des formalités administratives au démarrage.**

Dans ce contexte, l'une des actions prioritaires est, me semble-t-il, l'adoption d'une charte ou loi d'orientation des PME.

Vos travaux qui s'achèvent ce jour, sont, à n'en point douter, une étape essentielle du processus d'adoption d'un tel texte.

Je salue donc les pertinentes propositions qui ont été faites à l'issue des débats très enrichissant que vous avez eus.

Mesdames et Messieurs,

Il revient à nos pays respectifs de s'approprier les résultats de cet atelier et d'en tirer le meilleur, afin de donner aux PME la place qui leur revient dans le processus de développement économique et social.

Pour ma part, je voudrais vous dire que le Ministère de l'Economie et des Finances et les autres départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre du programme, contribueront à la réalisation des objectifs qui ont été

consignés dans le chronogramme d'actions élaboré par le Comité National.

C'est sur ces mots que je voudrais terminer mon propos en déclarant clos « l'atelier national de validation des référentiels et études de la charte et de l'observatoire des PME ».

Bon retour à nos illustres invités.

Mercie de votre aimable attention.